

10- Les CM2 ont leur permis Internet

Posté le Lundi 18 Janvier 2016, Par [primaire](#) Catégorie [École Sainte-Jeanne-d'Arc](#)

10-Les CM2 ont leur permis Internet

lundi 18 janvier 2016

Lundi après-midi, l'adjudant de gendarmerie, commandant la brigade de Gabarret, et le maire de Gabarret, Stéphane Barlaud, se sont rendus à l'école primaire afin de remettre aux élèves de CM2, le permis Internet qu'ils ont tous brillamment obtenu.

Le permis Internet pour les enfants, est un programme national de responsabilisation des enfants sur l'usage d'Internet, mis au point par la Gendarmerie Nationale et l'association AXA prévention. Ces dernières ont uni leurs forces et leurs expertises en matière de protection et de prévention contre les risques sur Internet en initiant, ensemble, un programme pédagogique à destination des enfants de 9 à 11 ans. Les CM2 sont des enfants qui s'apprêtent à entrer au collège, les usages et les risques augmentent, c'est le bon moment pour les préparer.

Au mois de janvier, l'adjudant de la brigade de Gabarret est intervenu en classe et a remis à l'enseignante un kit pédagogique, contenant un DVD très adapté aux enfants, des codes de bonne conduite sur Internet, qui reprennent les séquences animées du DVD, ainsi qu'une charte parents-enfants et un guide pour les parents, des fiches d'examen de 10 questions qui permettent de valider les acquis, les permis d'Internet remis à chaque enfant, et des affiches à mettre dans la classe.

Durant le mois de janvier, l'enseignante, Laurence François a dispensé en plusieurs séances la formation des enfants, grâce à ce kit instructif et ludique. Un véritable dialogue de confiance avec les enfants a été établi. Les élèves ont facilement assimilé les règles élémentaires de prudence et de civilité, que chacun doit adopter sur Internet. Il n'y a aucune raison de faire sur Internet, ce que l'on ne ferait pas dans la rue. Cette analogie de bon sens, est le fil conducteur du permis Internet. Avant de laisser circuler un enfant seul dans la rue, on lui apprend les règles

de prudence indispensables, notamment la circulation routière, les mauvaises rencontres..., sur Internet, c'est la même chose. Avant de laisser un jeune utiliser Internet seul, il est indispensable de s'assurer qu'il a assimilé les règles élémentaires de vigilance et de responsabilité.

La charte donne des conseils aux enfants, notamment de n'échanger jamais avec des inconnus, de ne pas communiquer des renseignements personnels, de prévenir les parents si quelqu'un fait des menaces ou si l'enfant voit quelque chose qui le choque, et elle invite les enfants dans tous les cas, à en parler à leurs parents. Les parents sont invités à accompagner l'enfant en l'aidant à choisir un pseudonyme et son mot de passe, et en surveillant qu'il ne révèle aucun renseignement personnel. La charte invite les parents à rester disponibles et à l'écoute de leur enfant. Elle rappelle l'importance d'installer l'ordinateur dans une pièce commune.



Mots clés: Aucun mot clé